

」。

Lーしートいる
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Audiences du comité permanent concernant les rapports de la vérificatrice générale, de la commissaire aux langues et de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

IQALUIT, Nunavut (le 14 septembre 2010) – Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics du Nunavut tiendra des audiences du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010 concernant les plus récents rapports annuels déposés à l'Assemblée législative par la vérificatrice générale du Canada, la commissaire aux langues du Nunavut et la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut. Tous les députés ordinaires de l'Assemblée législative sont membres de ce comité permanent.

La vérificatrice générale du Canada, Mme Sheila Fraser, a été invitée à comparaître devant le comité permanent le lundi 27 septembre 2010 à 13 h 30 afin de présenter le *Rapport à l'Assemblée législative concernant la capacité en matière de ressources humaines du gouvernement du Nunavut*. Des hauts fonctionnaires du ministère des Ressources humaines du gouvernement du Nunavut comparaîtront également devant le comité permanent

« Le gouvernement du Nunavut a indiqué que plus de 800 postes sont inoccupés dans la fonction publique, et le rapport de la vérificatrice générale révèle qu'il faut en moyenne 318 jours pour pourvoir un poste vacant », a souligné James Arvaluk, député de Tununiq et président du comité permanent. « Les audiences de notre comité permettront d'interroger le gouvernement concernant les mesures mises en place afin de renforcer sa capacité. »

La commissaire aux langues du Nunavut, Mme Alexina Kublu, a été invitée à comparaître devant le comité permanent le mercredi 29 septembre 2010 à 13 h 30.

« Le comité permanent accueillera avec grand plaisir la commissaire aux langues pour la première fois depuis sa nomination », a indiqué le président Arvaluk. « Les députés auront l'occasion de passer en revue les progrès réalisés concernant l'exécution du mandat du commissaire aux langues en vertu de la nouvelle législation linguistique du Nunavut. »

La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut, Mme Elaine Keenan Bengts, a été invitée à comparaître devant le comité permanent le vendredi 1^{er} octobre 2010 à 9 h.

« Plusieurs recommandations importantes ont été formulées à l'intention du gouvernement à la suite de la comparution de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée devant le comité permanent l'an dernier », a souligné Fred Schell, député de Baffin Sud et coprésident du comité permanent. « Les audiences de cette année permettront aux députés d'examiner les mesures qui ont été prises concernant les enjeux soulevés par le comité et la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée. »

Les audiences du comité permanent auront lieu dans l'enceinte de l'Assemblée législative, et seront ouvertes au public. Elles seront également diffusées à Iqaluit par l'entremise du service de câblodistribution local et de la radio FM.

Il est possible de consulter les rapports de la vérificatrice générale à l'adresse http://www.oag-bvg.gc.ca. Des exemplaires des rapports de la commissaire aux langues et de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée sont disponibles au Bureau de l'Assemblée législative.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

James Arvaluk, député

Tél.: (867) 975-5000 ou (867) 899-8999